

À 31 %, la part des entreprises jugeant que les mesures de protection sanitaire affectent leur productivité baisse mais reste élevée

En octobre 2020 puis en janvier 2021, les enquêtes trimestrielles de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichies de nouvelles questions décrivant les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. Sur cette période, la part des chefs d'entreprises dans l'industrie et dans le bâtiment qui déclarent que leurs effectifs sont relativement élevés au regard de leur niveau d'activité actuel a diminué. Les effets défavorables des mesures sanitaires sur la productivité des entreprises sont moins souvent cités par celles-ci, sans doute en partie en raison des adaptations déjà effectuées, mais peut-être aussi car d'autres difficultés prennent le dessus. En revanche, le télétravail pèserait davantage sur la productivité.

En janvier 2021, les chefs d'entreprises déclarent moins souvent qu'en octobre 2020 que leurs effectifs sont relativement élevés au regard de leur niveau d'activité

Entre octobre 2020 et janvier 2021, la part des entreprises qui jugent leurs effectifs élevés au regard de leur niveau d'activité actuel a diminué, passant de 24 % à 20 %. Ce recul est marqué dans le bâtiment et dans l'industrie (passant de 16 % à 9 % dans le bâtiment et de 28 à 22 % dans l'industrie, ► **figure 1**). Dans l'industrie, la part des employeurs jugeant leurs effectifs relativement élevés a surtout baissé dans les secteurs de la fabrication de biens d'équipement et de matériel de transport, où elle était la plus haute.

Dans les secteurs des services couverts par l'enquête (► **Méthode**), cette baisse est moins perceptible. En effet, la part d'entreprises jugeant leurs effectifs relativement élevés diminue uniquement dans certains sous-secteurs, notamment les activités de services

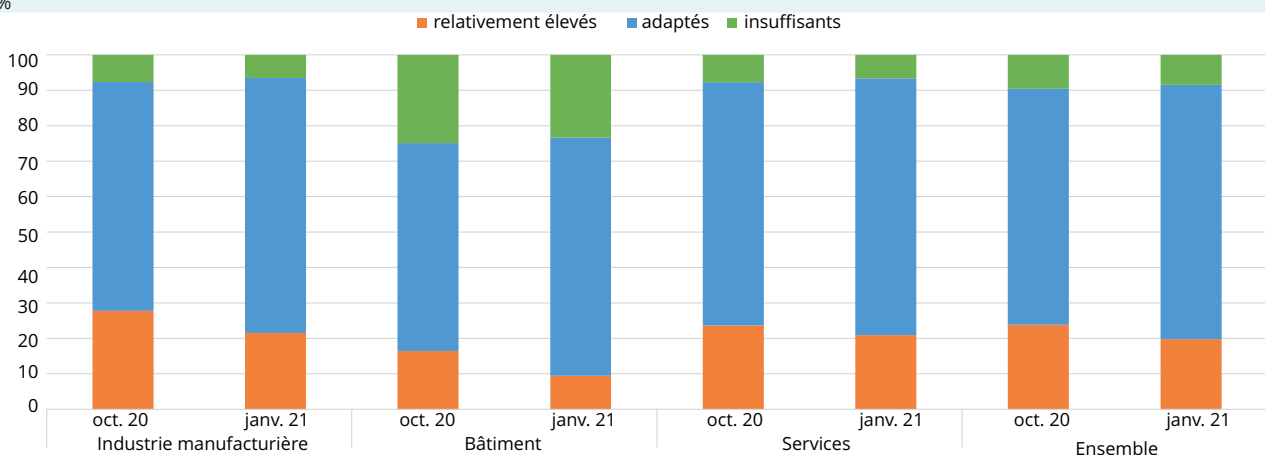
spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que les services administratifs et de soutien. Au contraire, cette part augmente nettement dans l'hébergement-restauration, où les contraintes sur l'activité ont été renforcées depuis octobre.

En janvier 2021, pour 31 % des entreprises, les mesures de protection sanitaire réduisent la productivité

La part des entreprises qui jugent que les mesures de protection sanitaire (masques, distanciation physique, etc.) sont défavorables pour leur productivité est de 31 % en janvier 2021, contre 38 % un trimestre plus tôt (► **figure 2**). Cette baisse apparente par rapport à octobre 2020 doit toutefois être interprétée avec précaution car ses causes, telles qu'avancées par les entreprises dans la partie « commentaires libres » de l'enquête, peuvent être de natures différentes. Pour certaines entreprises, les mesures sanitaires auraient

► 1. Opinion des entreprises sur le niveau de leurs effectifs au regard de l'activité actuelle

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment d'octobre 2020 et janvier 2021

Conjoncture française

engendré des coûts fixes liés à leur mise en place (achat de matériel par exemple) et des ralentissements de la production, le temps que les équipes s'adaptent aux nouveaux protocoles. Une fois ces mesures en place, la productivité serait stabilisée à un niveau moins dégradé que pendant la période de mise en place des mesures de protection sanitaire. Pour d'autres entreprises, une chute de la production, consécutive à une baisse de la demande, peut reléguer au second plan les contraintes liées aux protocoles sanitaires. Enfin, à l'extrême, certaines activités sont presque complètement à l'arrêt et leur productivité est donc quasi-nulle. Ainsi, dans les services, la part d'entreprises qui se déclarent non concernées par la question est en hausse entre octobre et janvier, notamment dans l'hébergement-restauration.

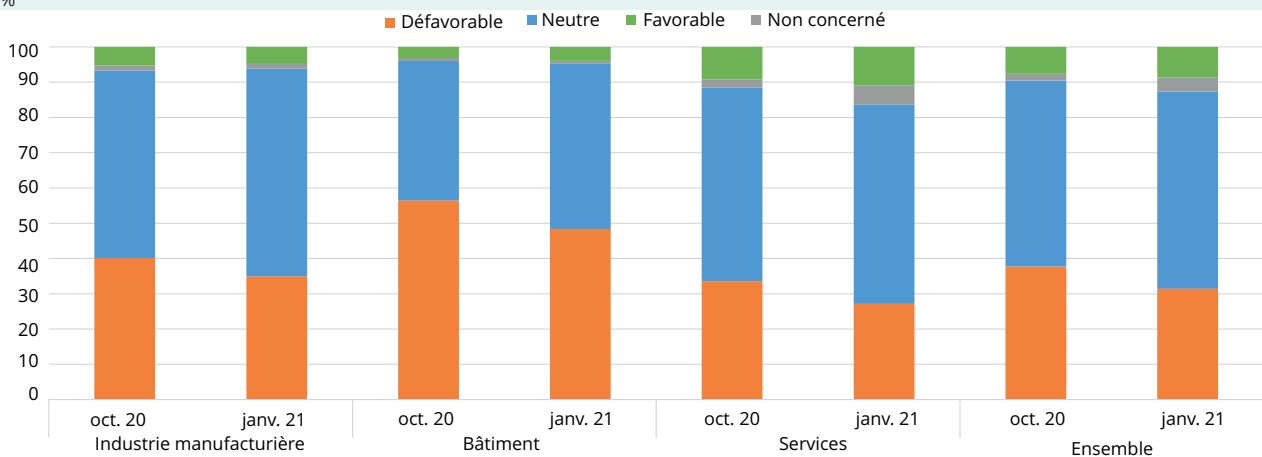
La part des entreprises déclarant un effet négatif des réorganisations sur leur productivité est quant à elle globalement stable entre octobre 2020 et janvier 2021 (► **figure 3**).

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, un peu plus d'entreprises jugent que le télétravail est défavorable à la productivité

En janvier 2021, 16 % des entreprises jugent que le télétravail a un effet défavorable sur leur productivité, contre 12 % trois mois plus tôt. À la suite du deuxième confinement, le télétravail à 100 % pour les métiers qui s'y prêtent a été vivement encouragé. Ainsi, la part des entreprises qui se déclarent non

► 2. Opinion des entreprises sur l'effet des mesures de protection sanitaire sur la productivité, selon leur secteur

en %

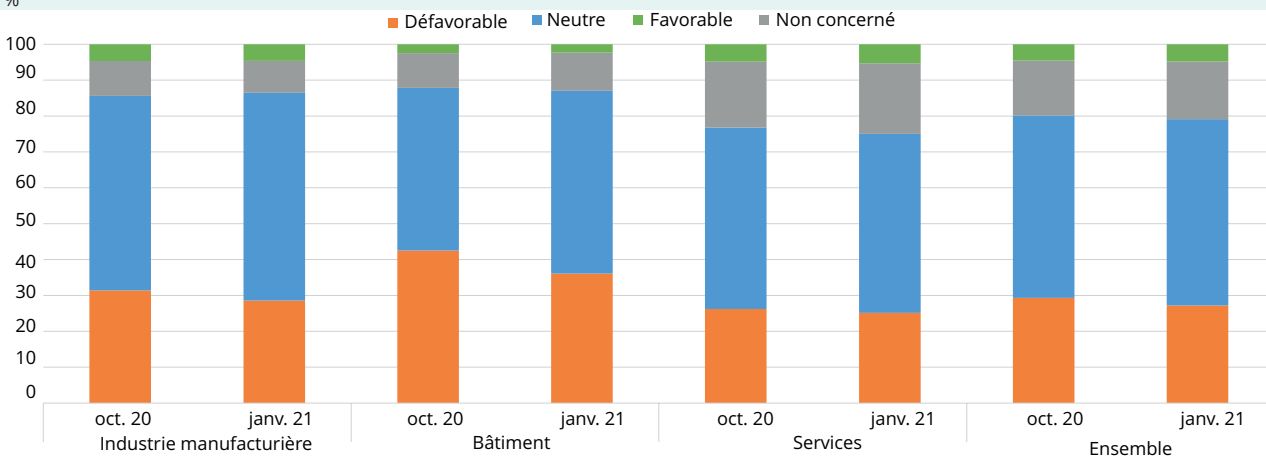


Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment d'octobre 2020 et janvier 2021

► 3. Opinion des entreprises sur l'effet des réorganisations sur la productivité, selon leur secteur

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment d'octobre 2020 et janvier 2021

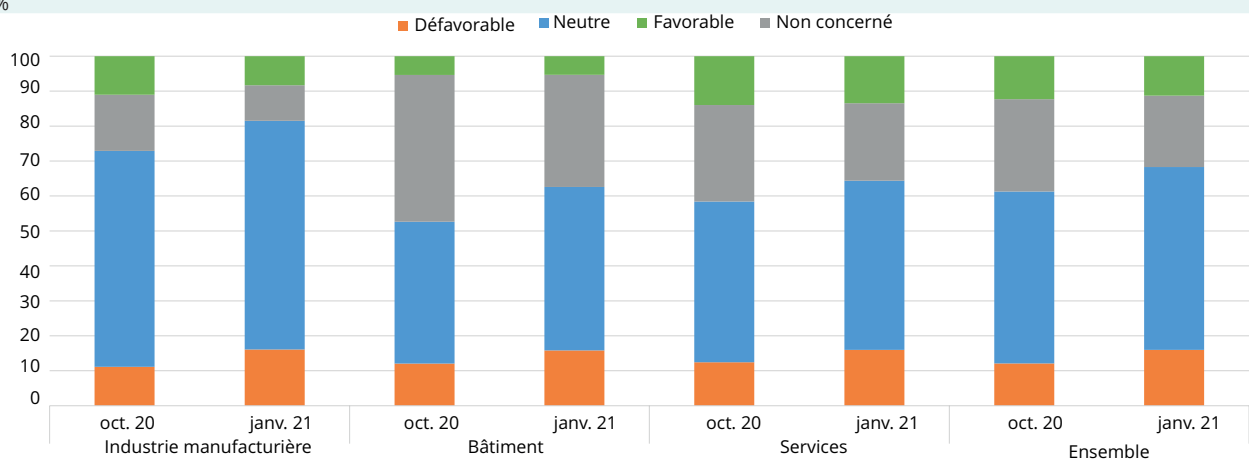
concernées a nettement diminué. Par ailleurs, selon les commentaires des entreprises, l'intensification du télétravail ainsi que son inscription dans la durée pourraient être sources de difficultés accrues, en particulier dans le cas des services administratifs et de soutien.

Au total, à 43 %, la part des entreprises qui déclarent des effets défavorables sur leur productivité, quelle qu'en soit la cause (mesures sanitaires, réorganisation ou télétravail) est en baisse entre octobre 2020 et janvier 2021, mais reste encore élevée. ●

Juliette Grangier

► 4. Opinion des entreprises sur l'effet du télétravail sur la productivité selon leur secteur

en %



Note : les résultats sont pondérés par les effectifs des unités interrogées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment d'octobre 2020 et janvier 2021

► Encadré méthodologique

Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité : de nouvelles questions dans les enquêtes de conjoncture

En octobre 2020 et en janvier 2021, les questionnaires trimestriels des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment ont été enrichis par de nouvelles questions cherchant à décrire les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité des entreprises. La formulation exacte de ces questions figure ci-dessous.

La notion d'effectif n'est pas définie de la même manière selon les secteurs. Dans les services, il est explicitement demandé aux répondants d'inclure les intérimaires. Dans l'industrie et le bâtiment, les questionnaires mentionnent les « effectifs totaux » sans en donner de définition précise. L'activité partielle n'est pas mentionnée ; les salariés en activité partielle sont en tout état de cause comptabilisés dans les effectifs des entreprises.

Pour la collecte de janvier, les réponses ont été transmises par les entreprises entre le 28 décembre 2020 et le 27 janvier 2021. Le taux de réponse sur cette période, pondéré par le chiffre d'affaires, est d'environ 70 %. Les résultats présentés ici sont pondérés par les effectifs des entreprises. Les résultats d'octobre, initialement publiés dans le *Point de conjoncture* du 17 novembre 2020, ont été révisés pour le secteur des services, à la suite d'une correction des pondérations.

Le champ ici considéré est le champ habituel des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment. Les nouvelles questions n'ont pas été ajoutées dans l'enquête auprès des entreprises du commerce de détail. Les entreprises industrielles de plus de 20 salariés sont interrogées, ainsi que les entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés. L'enquête dans le secteur des services couvre les services marchands, hors services de transport aérien, ferroviaire et par eau, services financiers et d'assurance, services de recherche et développement scientifique et sous-secteur des arts, spectacles et activités récréatives. Les estimations sur le champ total sont obtenues en pondérant les résultats par les effectifs salariés, hors intérim, dans l'industrie, la construction et l'ensemble des services marchands. ●

► 5. Nouvelles questions des enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services et le bâtiment

Les répercussions de la crise sanitaire sur la productivité

➔ 4. Actuellement, au regard de votre niveau d'activité, vos effectifs vous paraissent-ils :

- relativement élevés
- adaptés
- insuffisants

➔ 5. Actuellement, les mesures suivantes ont-elles un effet sur la productivité de votre entreprise ?

Les mesures de protection sanitaires (masques, distanciation physique, etc.) favorable neutre défavorable non concerné

Le recours au télétravail favorable neutre défavorable non concerné

La réorganisation de l'activité (logistique, approvisionnements, ordonnancement des travaux, etc.) favorable neutre défavorable non concerné

➔ 6. Précisez en quelques mots l'impact des mesures mises en place dans votre entreprise sur la productivité :